Démarche d'Approche Environnementale de l'Urbanisme Commune de BRULEY

Compte rendu de la réunion 15 du 06 juin 2014

Réunion thématique « Urbanité - logements » n°3

Personnes présentes lors de la réunion :

Mairie de Bruley:

- Claude MANET Maire
- Elisabeth POIRSON
- Fabrice PEFFERKORN

Habitants de Bruley :

- Monique GENERIL
- Olivier BRUNEL
- Françoise MASUTTI
- Nicole CUNY
- Jeanne MARCELIN
- Pierre MANET

Bureau d'étude ITB :

Damien LEVE

Intervenants extérieurs :

Cécile FRIES-PAIOLA

Patrick MONGIN, géobiologue

Déroulement de la réunion :

1 - Visite du site et des environs :



Accès Ouest du chemin principal



Croix au bout de la rue Victor Hugo



Chemin du Barbaumont, vue vers l'Ouest



Chemin central, bordé d'une haie haute

La visite a permis de mieux appréhender le secteur d'étude, ses limites physiques, ses caractéristiques (végétation haute, liaisons, dimensions des espaces, ...). L'état des arbres (sinueux ou droits) peut nous renseigner sur le bon état du soussol. Le secteur du Barbaumont est en fait composé de multiples espaces, tantôt bordé de haies, en pente ou plats, tantôt ombragés, à l'abris du vent, introvertis ou ouverts sur le lointain, ...



2 - Présentation de Patrick MONGIN, Géobiologue :

Extraits de quelques points de la présentation

• La géobiologie est l'étude de l'impact de l'environnement sur le vivant.

L'environnement peut être compris comme regroupant trois domaines :

Environnement

- Rationnel : les rayonnements électromagnétiques, la qualité de l'air, l'ionisation, les produits chimiques, les radioactivités dont le radon, les humidités, les effets des vents, l'eau, la lumière, les îlots de chaleur, les rythmes biologiques...
- **Bio-sensible** : les veines d'eaux souterraines, les cavités fermées, les failles, les réseaux telluriques...
- Subtile : l'influence de l'histoire du lieu, le passé

Un point particulier sur le radon, gaz radioactif



Travail de prévention par **captation** sur le terrain à aménager **Réflexion** sur les soubassements

Mise en œuvre de la maison à partir des données relevées

• L'histoire du lieu, découverte des géoglyphes (tracé régulateurs de grande échelle)



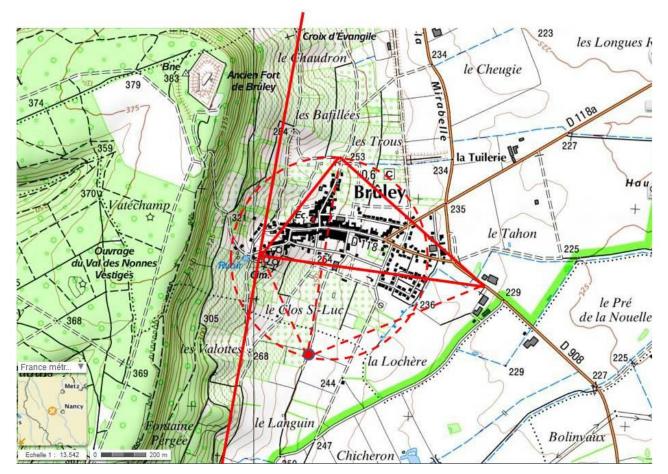
Somme des segments partants du Mont St Michel allant vers les lieux de culte voisins et formant une étoile à 10 branches.

Le 11 novembre, jour de la Saint Martin, (Saint patron de l'église de Bruley), le soleil se lève dans l'axe de la chapelle du Rosaire, ellemême orientée perpendiculairement par rapport l'église.









Si on trace un segment entre la croix de l'évangile et la croix à proximité de Pagney derrière Barine, l'ancien autel de la chapelle romane St Martin (XIIème siècle) se situe en son milieu.

Si on trace un triangle (en trait continu sur le plan) entre les croix présente autour du village, on observe que les constructions y sont intégrées en globalité, mises à part les constructions récentes.

La question est alors d'intégrer l'ensemble du village, y compris le quartier de Barbaumont dans la dynamique globale du village. La proposition est faite de placer un nouveau point énergétique de l'autre côté du village par rapport au Barbaumont (par une pierre levée).

• Proposition de la poursuite de l'étude :

Travail à effectuer

- Etudier l'impact des pollutions environnementales
- Mettre en place des fosses à radon
- Faire un relevé précis des anomalies du terrain à partir de la détection
- . Intégrer le lieu dans l'Histoire
- . Harmoniser le lieu à partir d'un point central énergétique relié
- Préparer, avec la Mairie et les architectes, le départ de faisabilité.

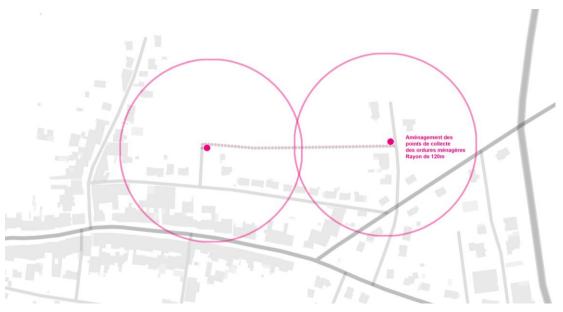


3 - Détails des principes retenus, vers la conception en plan masse :

Le plan masse est une symbiose entre le caractère des lieux, les contraintes, le programme et la vision économique des aménagements. Ainsi, les données de base du projet, se complètent des « envies », sous la forme de grands principes ou concepts appliqués au quartier.

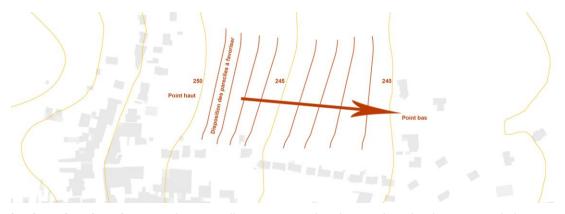


Principes de desserte du nouveau quartier, connexion aux rues existantes, économies de voiries

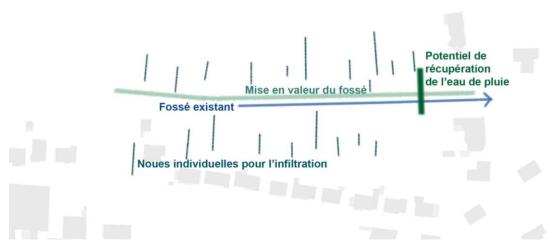


Répartition des points de collecte des ordures ménagères

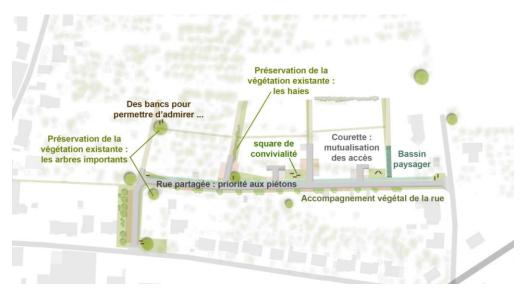




Implantation dans la pente. Les parcelles pourront suivre les courbes de niveau pour s'adapter au relief et profiter de terrains parallèles en lanière.

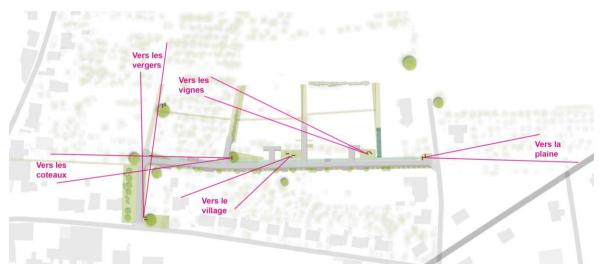


Profiter de l'eau : Le fossé existant devra être déplacé pour élargir le chemin en rue de desserte. Ce cours d'eau pourra être mis en valeur (petits bassins en « cascade » le long de la rue). Des noues serviront à l'infiltration de l'eau pluviale sur les parcelles. La récupération collective pourra s'implanter en contre-bas du quartier.

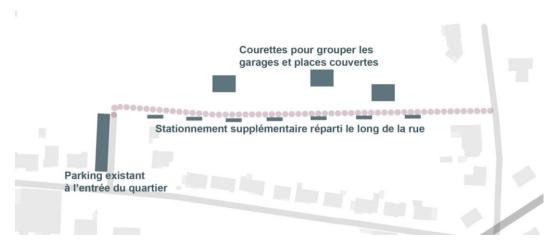


Principes d'aménagement des espaces publics, préservation des éléments de végétation importants, rue partagée prioritaire aux piétons.

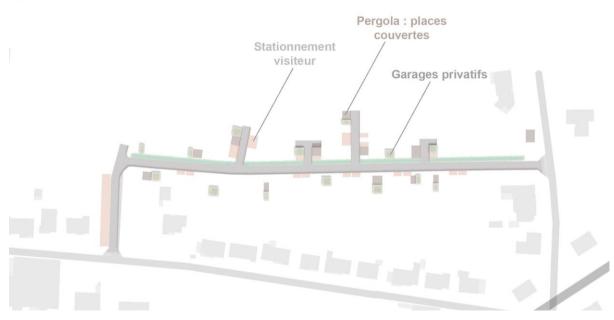




Orientations des vues depuis les espaces publics

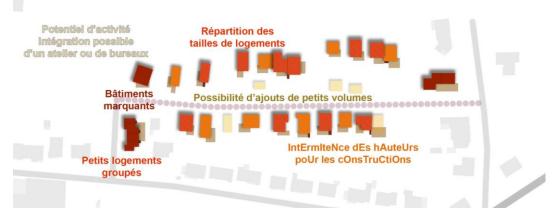


Répartition des stationnements selon les places linéaires, les courettes et le parking mutualisé

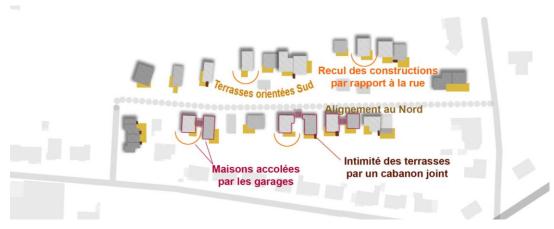


Différentiation des stationnements à usage privé ou public. Répartition des garages et places privatives couvertes (pergolas).





Principes de mixité dans les formes de logements et dans les fonctions.



Orientation des constructions, rapports de voisinages favorisés, principes de groupement des habitations. Alignement des constructions au Nord pour l'un des côté de la rue. Décalages des constructions et recul par rapport à la rue pour l'autre côté, laissant des percées visuelles.



Synthèse des principes par la proposition d'un plan masse du quartier





Quelques critiques du plan :

Les participants sont amenés à en déterminer les défauts et qualités pour ajouter de nouveaux principes ou compléter les concepts.

Les moins :

- Les constructions paraissent trop alignées
- Les séparations de voisinages pourraient être plus règlementées (haies, hauteurs, ...)
- Les bancs pourront être répartis différemment dans le quartier
- Le plan présente plusieurs petit espaces publics répartis, mais un grand espace pourrait permettre une plus grande palette d'usages.

Les plus :

- L'économie de projet est bien présente par le linéaire de voirie, réduit au maximum
- L'arrière des habitations laisse ouverte la question des jardins accolés ou redistribués. En effet la partie Nord du Quartier pourrait accueillir des jardins, préservant une transition avec les environs et permettant parfois de plus grandes unités foncières (parcelle constructible + jardin à l'arrière)
- Certaines parcelles pourraient faire l'objet d'une **protection en espace de jardin**. Si la taxe de « versement pour sous densité » est appliquée, ces terrains en seront soustraits. Cela pourrait aussi **répondre au phasage des constructions** ou procurer des jardins supplémentaires pour les habitants.

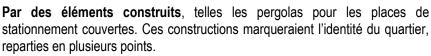


4 - L'unité et le caractère du quartier

Voici deux propositions pour apporter une unité au nouveau quartier :

Par l'espace public, en reprenant les intégrations paysagères du stationnement dans la rue principale. Ainsi, on retrouverait des éléments similaires dans plusieurs quartiers de la commune.







5 - Des espaces publics à définir

Les espaces publics dessinés sur le plan n'ont pas encore de fonction déterminée. Ils pourront être des espaces de rencontre, de convivialité, (parc ludique, ...), verger public, terrain libre ou cultivé, bande enherbée, sentier des jardins, ...

Les quelques exemples suivants présentent des aménagements à réinterpréter pour Bruley :

- 1 Mise en valeur du fossé et petits ponton d'accès
- 2 Courette commune avec boites aux lettres. Les clôtures reprennent le vocabulaire et les matériaux des vergers voisins
- 3 Un peu plus qu'un banc, un espace de détente
- 4 et 5 Parc de jeux, l'eau est source d'amusement, les troncs font références aux vergers
- 6 Coume 57, quelques emmarchements créant un amphithéâtre de verdure



Images 123 456













Suite de la démarche : Phase 3 interactions avec les documents du PLU, intégration des préconisations de l'étude AEU

